

Dépêche n°103638

Paris, Lundi 27 octobre 2008 , 18:24:46

Arnaud Lavorel

Ligne directe : 01 53 10 39 45

Domaine : Protection sociale

Rubriquage : Chiffres - Statistiques - Dépendance - Personnes handicapées - Personnes âgées

## **Dépendance: le nombre des bénéficiaires de l'APA augmente moins vite en 2008 mais les effectifs de la PCH progressent très fortement**

Le nombre de personnes bénéficiant de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) a évolué moins vite en 2008 qu'en 2007: on en dénombrait 1 094 000 au 30 juin 2008, en progression de 4,4% sur un an, contre +6,8% entre juin 2006 et juin 2007. Ces chiffres sont issus d'une publication de la Drees (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) faisant le point sur l'APA et la PCH (prestation de compensation du handicap) à la fin du premier semestre 2008. D'après cette étude, la part des personnes bénéficiaires de l'APA qualifiées de "modérément dépendantes" reste constante à 44%. Il s'agit des personnes classées au niveau 4 sur une grille qui distingue six niveaux différents de perte d'autonomie (les GIR), l'APA s'adressant aux GIR 1 à 4.

L'augmentation du nombre des bénéficiaires de l'APA est principalement due à la croissance des bénéficiaires de l'APA à domicile (+5,8% sur un an, contre +2,2% pour les bénéficiaires de l'APA en établissement), dont le niveau de dépendance est en moyenne plus faible que celui des bénéficiaires accueillis en établissement. À domicile, ce sont les bénéficiaires classés en GIR 4 qui augmentent le plus en nombre (+8% sur un an), alors qu'en établissement, ce sont les bénéficiaires lourdement dépendants (classés en GIR 1) dont les effectifs ont le plus rapidement progressé sur un an (+5% sur un an). Au total, la Drees constate qu'en juin 2008, 62% des bénéficiaires de l'APA vivaient à domicile (contre 60 % en juin 2007) et 38% en établissement d'hébergement pour personnes âgées.

### **STABILISATION DU RESTE À CHARGE**

Les trois-quarts des premières demandes d'obtention de l'APA à domicile sont acceptées ainsi que 90% des premières demandes en établissement. Ce taux reste stable par rapport à 2007. L'ouverture des droits à l'APA n'est en effet pas soumise à conditions de ressources même si le bénéficiaire de cette allocation paye un ticket modérateur dont le taux croît avec l'importance de son revenu. Le montant du plan d'aide pour les personnes résidant à domicile s'élevait en moyenne à 504 euros par mois en juin 2008 (contre 493 euros en décembre 2007), soit 1 016 euros mensuels pour les GIR 1, 795 euros pour les GIR 2, 587 euros pour les GIR 3 et 354 euros pour les GIR 4. Les conseils généraux prennent en charge autour de 83% de cette somme mais les trois quarts des bénéficiaires de l'APA à domicile (soit environ 500 000 personnes) s'acquittent d'un ticket modérateur qui atteint 120 euros en moyenne. La Drees constate que "la part acquittée par le bénéficiaire tend à se stabiliser après avoir augmenté sensiblement depuis décembre 2003".

En établissement, l'APA aide les résidents qui en bénéficient à s'acquitter du "tarif dépendance", qui est une des trois composantes du tarif pratiqué par les Ehpad (avec le "tarif hébergement" réglé par la personne accueillie et le "tarif soins" réglé par l'assurance maladie). Ce tarif dépendance facturé par les établissements était en moyenne de 460 euros en juin 2008 (544 euros pour une personne en GIR 1 ou 2 et 335 euros pour une personne en GIR 3 ou 4). Or l'APA permet de s'acquitter en moyenne de 67% de ce tarif (71% pour les personnes âgées en GIR 1 ou 2 et 58% pour les personnes en GIR 3 ou 4).

### **BÉNÉFICIAIRES DE LA PCH: +140% EN UN AN**

À la fin du mois de juin 2008, 43 000 personnes ont été payées au titre de la PCH (prestation de compensation du handicap), contre 19 200 à la fin juin 2007 (soit une augmentation de 140% en un an). Leur dépense mensuelle moyenne s'élève à environ à 1 090 euros en juin 2008. Par ailleurs, l'enquête de la Drees fait apparaître que "15 100 personnes ont fait valoir leur droit mais n'ont pas reçu de paiement en juin 2008". La très grande majorité des allocataires de la PCH ont reçu un versement au titre d'une aide humaine et plus de la moitié (55%) des heures payées au titre de cette aide humaine le sont "à des aidants familiaux (pour 26% des montants versés), 14% à des services prestataires, 18% dans le cadre d'emplois directs et 13% à des services mandataires".

En juin 2008, 109 300 personnes bénéficiaient toujours de l'ACTP (allocation compensatrice pour tierce personne), qui n'est plus versée à de nouveaux allocataires depuis la mise en place de la PCH. Ainsi, le nombre de personnes bénéficiant de la PCH ou de l'ACTP s'élevait à 152 300 en juin 2008 (+9% depuis fin juin 2007).

La publication "études et résultats" n°666 (octobre 2008) consacrée à l'allocation personnalisée d'autonomie est téléchargeable en ligne.

**Contact:** Drees, Marie-Blanche Nicolai, presse, 01 40 56 81 28, marie-blanche.nicolai@sante.gouv.fr

**Lire aussi dans les dépêches :**

- **Maltraitance dans les Ehpad:** les établissements privés non lucratifs dénoncent les "amalgames" et réclament des moyens pour mettre en œuvre les "plans successifs"  
L'AEF du 23 octobre 2008, n° 103465
- **Vieillesse:** d'ici à 2050, quatre Japonais sur dix auront plus de 65 ans (Ined)  
L'AEF du 23 octobre 2008, n° 103420
- **Mesures contre la maltraitance dans les Ehpad:** FO dénonce l'augmentation des contrôles inopinés et réclame l'amélioration des ratios d'encadrement  
L'AEF du 21 octobre 2008, n° 103271
- **Les trois quarts des Français ne connaissent pas le coût moyen représenté par une personne dépendante (baromètre France info/Ocirp)**  
L'AEF du 17 octobre 2008, n° 103146
- **Les assureurs de personnes passent au crible les besoins et les attentes des seniors pour mettre au point des contrats dépendance adaptés à leur demande**  
L'AEF du 16 octobre 2008, n° 103073
- **CNSA: le budget adopté sur fond de divergences avec l'État**  
L'AEF du 15 octobre 2008, n° 102963
- **La croissance des effectifs de l'APA ralentit légèrement en 2007: +5,1% contre +8,1% en 2006**  
L'AEF du 4 juin 2008, n° 97213
- **Handicap et dépendance: les femmes sont plus nombreuses à recevoir l'APA mais minoritaires dans les établissements pour enfants ou adultes handicapés (Insee)**  
L'AEF du 21 février 2008, n° 92005

Dépêche n°103638 © Copyright L'AEF - 1998/2008 Conformément au code sur la propriété intellectuelle, toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel de l'AEF.  
Accéder au site de l'AEF : <http://www.aef.info>